



SNEP-FSU Aix-Marseille

Marseille, le 6 Mai 2020

*A Monsieur le Recteur de
l'académie d'Aix-Marseille*

Mme Mr les IA-IPR EPS

Monsieur le Recteur, Madame, Messieurs les IA-IPR d'EPS,

Dans un courrier adressé aux enseignants d'EPS de lycée le 28/04/2020, ayant pour objet le dépôt des Fiches Certificatives d'Activité - BACGT Session 2021, vous demandez un retour du travail pour le 10/06/2020.

*Comment ne pas être « étonné » de l'objet de ce courrier, au regard du moment et de l'absence de préconisations, de consignes du corps d'inspection sur, ce qui nous semble être **l'urgence : la gestion des notes du BAC EPS session 2020**. Dans nos établissements respectifs, nos chefs d'établissements nous sollicitent régulièrement pour obtenir les notes EPS afin d'étudier les prévisions de réussite au BAC au sein de leur EPLE !*

*Dans ce courrier, mesurant à juste titre les inquiétudes légitimes de la profession il est précisé en remarque que « L'ouverture de l'application EPSNET, pour la session 2020, est conditionnée aux arbitrages ministériels à venir ». **A ce jour, c'est la seule communication de notre Inspection Pédagogique** alors même que nos directions d'établissements interpellent fortement les enseignants qui malheureusement ne peuvent rester que dans l'expectative !*

Quid des réunions d'harmonisation prévues, des consignes de notation (Absence, 1 seule note sur 2 possibles, rattrapage, ...). Les candidats à l'option ponctuelle EPS ainsi qu'à l'option CCF sollicitent les collègues dans les lycées, et craignent d'être désavantagés. Comment seront-ils pris en compte ?

Dans le contexte actuel, il est compliqué pour les équipes EPS de se concerter même en distanciel où les conditions de travail ne sont guère propices à un échange constructif abouti. Les protocoles d'établissement pour le futur bac 2021 qui seraient rendus ne pourraient donc garantir la condition exigée par le texte officiel, celle d'un protocole d'équipe d'établissement.

***Pour le SNEP-FSU il est impératif de laisser du temps aux équipes leur permettant de vous répondre dans les meilleures conditions d'échange collectif, et dans l'intérêt des élèves futurs candidats au BAC.** Nous vous demandons donc de sursoir à la date de retour*

initialement prévu. De plus, sur ce texte fortement contesté, tant par son contenu que sa faisabilité, le SNEP a demandé un moratoire d'application.

Par contre il est urgent de répondre à la demande d'harmonisation des décisions de notation pour la session BAC 2020. Un cadrage doit être communiqué au plus vite, afin d'éviter des « arrangements » au sein des établissements, sous diverses pressions.

Les équipes ont trop attendus ! Il faut se recentrer sur le maintenant avant de penser à l'après.

Veillez agréer Monsieur le Recteur, Madame et Messieurs les IA-IPR EPS, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le secrétaire académique du SNEP-FSU Aix-Marseille

Jean-Claude DUMAX-BAUDRON

Contact SNEP-FSU Secteur « Lycée » : Gilles RODIA